

Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 07 mai 2026, à 19 h 30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR
4. APPEL A LA CANDIDATURE - TECHNICIEN (NE) COMPTABLE
5. FINALISER LE MANDAT DE LA RÉOLUTION 2026-04-096
6. MANDAT FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS- SUIVI
CNESST
7. DÉMISSION DE LA MAIRESSE
8. MANDAT FQM POUR LA TRANSITION
9. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT
10. AUTORISATION DE SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES
11. NOMINATION AUX COMITÉS
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE